

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LE MONETIER LES BAINS
SEANCE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2014 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 27 novembre 2014

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire
Roger GUGLIEMETTI – Catherine REBATEL - Carole CISSE –
Christophe MARTIN, Adjoints
Edmond CADET – Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE –
Aurélie BERNARD – Aurélien VINCENT – Bernadette TELMON –
Gilles du CHAFFAUT – Patrick LESPINASSE

Procurations :

Charlotte LANDRE à Catherine REBATEL

Secrétaire de séance : Aurélien VINCENT

La séance est ouverte à 18 h 35, sous la présidence de Madame Anne-Marie FORGEOUX, maire.

Madame le Maire donne lecture des décisions qu'elle a prise selon la délibération des délégations données par le Conseil Municipal, n°021/2014, en date du 9 avril 2014.

1°/ Délibération n°109/2014 – Décision Modificative n°5 : budget de la Commune

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes apportées au budget de la Commune :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

°Chapitre 023 – virement à la section d'investissement

*Compte 023-virement à la section d'investissement : augmentation des crédits en dépenses pour 61 000€

°Chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections

Afin de permettre l'incorporation des travaux en régie 2014

*Compte 722-Immobilisations corporelles : augmentation des crédits en recettes pour 61 000€

SECTION D'INVESTISSEMENT

°Chapitre 021 – virement de la section de fonctionnement

*Compte 021-virement de la section de fonctionnement : augmentation des crédits en recettes pour 61 000€

°Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections

*Compte 2128-Aménagement de terrains : augmentation des crédits en dépenses de l'opération 147 Aménagement village pour 25 000€

*Compte 2135-Installations, aménagements de constructions : augmentation des crédits en dépenses de l'opération 068 Travaux bâtiments divers pour 36 000€

°Chapitre 13 – subventions d'investissement

Suite à l'annulation de recettes dans ce chapitre pour leur transfert sur un autre compte du même chapitre :

*Compte 1318-Autres :

 ⊘ augmentation des crédits en dépenses pour 5 502 €

*Compte 1335-Participations pour non-réalisation d'aires de stationnement :

 ⊘ augmentation des crédits en dépenses pour 29 000 €

*Compte 1345-Participation pour non-réalisation d'aires de stationnement :

 ⊘ augmentation des crédits en recettes pour 34 502 €

Suite à l'attribution des subventions pour la voirie communale (2013 et 2014) par le Département :

*Compte 1323-Département :

 ⊘ augmentation des crédits en recettes pour 29 019 € l'opération 066 – travaux de voirie

°Chapitre 16 – emprunts et dettes assimilés

Augmentation des crédits nécessaires à l'encaissement et au remboursement des cautions (permissions de voirie et locaux mis en location) :

°Compte 165-Dépôts et cautionnements :

☒ + 1 500 € en dépenses et + 20 181 € en recettes

°Chapitre 21 – immobilisations corporelles

Suite à l'engagement de travaux sur plusieurs bâtiments communaux (Ecole, Eglise du Freyssinet, ancienne école du Casset, Chapelle Saint Pierre)

°Compte 2135 –Installations générales :

- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 20 000 € à l'opération 068 – travaux bâtiments
- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 7 200 € à l'opération 173 – rénovation du patrimoine communal

°Chapitre 23 – immobilisation en cours

Suite au lancement de la tranche conditionnelle de travaux pour la Chapelle St André °Compte 2313 –Immobilisations en cours :

- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 80 500 € à l'opération 173 – rénovation du patrimoine communal
- ☒ diminution des crédits disponibles en dépenses des opération 228 – Moulin du Casset (-10 000 €) et 233 – Grand Pont (-50 000 €)

Approuvé à l'unanimité

2°/ Délibération n°110/2014 – Décision Modificative n°1 : budget du camping municipal «Les 2 Glaciers»

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes apportées au budget du camping municipal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

°Chapitre 012- charges de personnel

Suite au recrutement de deux personnes pour les saisons d'été et d'hiver :

*Compte 6215 – personnel affecté par la collectivité de rattachement

- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 6 700 €

°Chapitre 0452 – opérations d'ordre de transfert entre sections :

Suite à l'amortissement, pour l'exercice 2014, des subventions d'investissements reçues pour la construction du camping :

*Compte 777 – quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice :

- ☒ augmentation des crédits en recettes pour 6 700 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

°Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections :

Suite à l'amortissement, pour l'exercice 2014, des subventions d'investissements reçues pour la construction du camping :

*Compte 13914 – Communes :

- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 6 700 €

°Chapitre 23 – immobilisations en cours :

*Compte 2315 – installations :

- ☒ diminution des crédits disponibles en dépenses pour 6 700 € à l'opération 10 – aménagement du Camping

Approuvé à l'unanimité

3°/ Délibération n°111/2014 – Décision Modificative n°1 : budget du centre thermoludique «Les Grands Bains du Monêtier»

Le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes apportées au budget du centre thermoludique :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

°Chapitre 042 – opérations d'ordre de transfert entre sections :

Suite à l'amortissement pour l'année 2014, des subventions d'investissements reçues pour la construction du centre :

*Compte 777 – quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice :

- ☒ augmentation des crédits en recettes pour 224 976 €

°Chapitre 77 – produits exceptionnels :

*Compte 7718 – autres produits exceptionnels :

- ☒ diminution des crédits en recettes pour 224 976 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

°Chapitre 040 – opérations d'ordre de transfert entre sections :

Suite à l'amortissement, pour l'exercice 2014, des subventions d'investissements reçues pour la construction du centre :

*Compte 13911 – Etat et établissements nationaux :

- ☒ augmentation des crédits en dépenses pour 20 000 €

- *Compte 13912 – Régions :
 - augmentation des crédits en dépenses pour 121 929 €
- *Compte 13913 – Départements :
 - augmentation des crédits en dépenses pour 44 706 €
- *Compte 13914 – Communes :
 - augmentation des crédits en dépenses pour 15 000 €
- *Compte 13918 – Autres :
 - augmentation des crédits en dépenses pour 23 341 €
- °Chapitre 041 – opération patrimoniales :
Suite à l'établissement du solde, pour l'exercice 2014, de la TVA à récupérer auprès du délégataire suite aux dépenses d'investissement effectuées par la Commune :
 - *Compte 2762 – créances sur transfert de droits à déduction de TVA :
 - augmentation des crédits en dépenses pour 50 €
 - *Compte 2135 – installations générales, agencements... :
 - augmentation des crédits en recettes pour 50 €
- °Chapitre 23 – immobilisations en cours :
 - *Compte 2313 – constructions :
 - augmentation des crédits en recettes pour 224 976 €

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°112/2014 – Office du Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier : approbation du Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2015 de l'OTISC, pour une participation communale à hauteur de 342 017 € + 10 000 € (navette Modane).

Approuvé à l'unanimité

5°/ Délibération n°113/2014 – Approbation des tarifs du Ski de Fond : saison 2014/2015

Le Conseil Municipal approuve les tarifs arrêtés par le SIVM de Serre Chevalier pour la saison 2014/2015 :

redevance Nordic Pass	adulte	170.00 €
*redevance Nordic Pass	enfant	38.00 €
*redevance annuelle site Guisane		57.00 €
*redevance annuelle Alpes du Sud		94.00 €
*redevance hebdomadaire		36.00 €
*redevance séance journée	adulte	8.00 €
*redevance séance journée	enfant	4.00 €
*redevance 2 jours consécutifs		13.50 €
*redevance séance	tarif réduit	4.00 €
*redevance après-midi (après 14h)		6.00 €

Approuvé à l'unanimité.

6°/ Délibération n°114/2014 – Aménagement de la gare routière de Pré-Chabert : demandes de subventions

Le Conseil Municipal sollicite l'intervention financière du Conseil Général 05 et du Conseil Régional PACA selon le plan de financement suivant :

	montant total des travaux 248 020.50 € TTC
	Aménagement de la gare routière
participation Conseil Général	124 000.00 €
participation Conseil Régional	99 200.00 €
Autofinancement	24 820.50 €
TOTAL	248 020.50 €

Approuvé à l'unanimité

7°/ Délibération n°115/2014 – Achat des parcelles cadastrées AK 672 et AK 755

Le Conseil Municipal approuve l'achat des parcelles cadastrées AK 672 et AK 755, touchées par l'emplacement réservé n°54 destiné à la création d'un parking à l'entrée du vieux village au Freyssinet, pour une somme totale de 11 375 €.

Approuvé à l'unanimité

8°/ Délibération n°116/2014 – Achat de la parcelle cadastrée V 1583

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée V 1583, d'une superficie de 960 m² pour un total de 2 400 €. Cela permettra à la Commune d'avoir la maîtrise foncière à proximité du Moulin du Casset.

Approuvé à l'unanimité

9°/ Délibération n°117/2014 – Déclassement et échange parcelle C 649

Le Conseil Municipal décide la désaffectation d'un «déchargeot» situé sur le domaine public et son déclassement, et dans un deuxième temps approuve son échange contre la parcelle cadastrée C 649.

Approuvé à l'unanimité

10°/ Délibération n°118/2014 – CDG : adhésion au service Archives 05

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service d'aide au classement des archives communales auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes. Pour l'année 2015, «phase d'élimination» le devis s'élève à 22 750 €.

Approuvé à l'unanimité

11°/ Délibération n°119/2014 – SIVM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Serre Chevalier) : modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification de l'article 5 des statuts du SIVM décidant le transfert de son siège social en mairie de Saint-Chaffrey.

Approuvé à l'unanimité

12°/ Délibération n°120/2014 – SAF (Secours Aérien Français) : convention secours hélicoptères 2014/2015

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du SAF pour la saison 2014/2015 qui sont de 55 € la minute, et autorise Madame le Maire à signer la convention.

Approuvé à l'unanimité

13°/ Délibération n°121/2014 – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs, suite aux changements suivants :

DANS LA FILIERE ADMINISTRATIVE

→ suite à la réussite au concours de deux agents et à leurs nominations dans le grade supérieur à compter du 1^{er} janvier 2015, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- création d'un poste d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe, l'autre étant déjà créé mais non pourvu,

→ suite au recrutement d'un Adjoint du Patrimoine pour l'accueil du Musée et de la Bibliothèque, il convient de :

- supprimer le poste d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe non permanent de 20h/hebdomadaire,

- transformer le poste d'Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe à temps complet non pourvu, en poste à temps non complet pour 20,50h/hebdomadaire,

DANS LA FILIERE TECHNIQUE

→ suite à la démission d'un agent en contrat Emploi Avenir, il convient de :

- supprimer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe non permanent.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 15.